**QUAND LE JEUDI EST DEVENU MERCREDI...**

**En 1972, la journée libérée des enfants est passée du jeudi au mercredi. Retour sur un événement qui a changé la vie des écoliers**

**En 1972, la journée libérée des enfants est passée du jeudi au mercredi. Retour sur un événement qui a changé la vie des écoliers. Désormais, plus du quart d'entre eux vivent au rythme de la semaine de quatre jours**

Bernard GORCE, le 11/05/2004 à 18h00

En 1972, la journée libérée des enfants est passée du jeudi au mercredi. Retour sur un événement qui a changé la vie des écoliers

En 1972, la journée libérée des enfants est passée du jeudi au mercredi. Retour sur un événement qui a changé la vie des écoliers. Désormais, plus du quart d'entre eux vivent au rythme de la semaine de quatre jours

La cloche a sonné, Daniel et Valérie sont assis côte à côte, ils ouvrent leur cartable et déposent sur le pupitre l'ardoise, le stylo-plume, le petit pot de colle Seccotine. En cette rentrée des classes de septembre 1969, Daniel brandit fièrement un Bic et Valérie peut, pour la première fois, porter un pantalon sans jupe par-dessus... Les élèves découvrent les mathématiques modernes et la notation par lettres remplace le barème des chiffres. Mais Daniel et Valérie ont la tête ailleurs. La grande nouveauté, pour les six millions d'écoliers français, c'est la perspective d'une vraie pause en fin de semaine.

Le président de la République Georges Pompidou, élu le 16 juin, a profité des vacances pour inventer le week-end scolaire. Le 9 août, un arrêté du ministre de l'éducation, Olivier Guichard, a supprimé les cours le samedi après midi. «La durée hebdomadaire de la scolarité dans les écoles élémentaires et maternelles est fixée à vingt-sept heures (au lieu de trente)». En outre, l'après-midi libéré «permet aux maîtres de consacrer à leur perfectionnement pédagogique un temps hebdomadaire de trois heures par semaine». Il s'agit encore de repenser le temps scolaire en l'ouvrant aux activités d'éveil : celles-ci ne désignent pas une nouvelle matière, mais une nouvelle façon d'enseigner l'histoire, les sciences naturelles ou le dessin. Les professeurs doivent désormais consacrer dix heures au français, cinq aux calculs, six aux activités d'éveil et six à l'éducation physique et sportive. Trois ans plus tard, en 1972, le même Olivier Guichard prend un arrêté qui déplace la pause de milieu de semaine du jeudi au mercredi. Logiquement, il s'agit alors de rééquilibrer les jours de travail à l'école.

Ces réformes du temps scolaires ont été à l'époque très bien accueillies par l'ensemble des acteurs. Au fait des «Trente Glorieuses», un profond mouvement d'opinion pousse à la libération du samedi. Les familles, qui sont de plus en plus nombreuses à posséder une résidence secondaire, peuvent enfin «partir en week-end» dès la sortie des classes, le samedi midi. La Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (qu'on nomme alors la Fédération Armand) a tout de même une pensée pour les milieux modestes en formulant un voeu : il conviendra, «partout où cela sera nécessaire, d'assurer l'accueil des enfants si les parents ne peuvent les garder pour des raisons professionnelles».

**En un siècle, la durée obligatoire de présence des élèves en classe a diminué d'environ un tiers**

Tout le monde s'accorde pour dénoncer la lourdeur des programmes auxquels sont soumis les élèves. Mais derrière cet argument de consensus, la suppression du samedi après-midi s'inscrit d'abord dans le cadre d'une réduction du temps de travail dans la société des loisirs. En 1894, Jules Ferry avait défini précisément l'année scolaire : trente heures hebdomadaires sur cinq jours, six semaines de vacances l'été et une à Pâques. La durée de l'année scolaire représente donc 1 338 heures de cours sur 223 jours de classes. Les congés sont allongés une première fois en 1922, puis, après la création des vacances de Noël sous le Front populaire, l'année scolaire tombe à 1 128 heures pour 188 jours de classes. En 1969, la réforme d'Olivier Guichard fait pour la première fois passer l'année scolaire sous la barre des 1 000 heures (en fait, 975). Dernière étape dans ce long mouvement de diminution de l'année scolaire, la loi d'orientation de 1989. Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation, ramène la durée hebdomadaire d'enseignement à 26 heures dans le primaire, la durée annuelle d'enseignement étant depuis officiellement de 936 heures. « De 1894 à 1989, en un siècle, la durée obligatoire de présence des élèves en classe a diminué d'environ un tiers », écrit ainsi l'historien Claude Lelièvre (1).

L'histoire du temps scolaire ne se réduit pas à l'évolution du volume d'heures de cours. À partir des années 1970, les travaux des médecins, pédiatres ou chronobiologistes sur les rythmes de l'enfant touchent le grand public. Les conférences du professeur Hubert Montagner font salles combles. Les travaux de ce chercheur prouvent que les rythmes scolaires ne sont pas adaptés aux capacités des petits. L'administration, les associations de parents d'élèves et les syndicats enseignants s'emparent du dossier et multiplient les propositions d'aménagement du temps scolaire en jouant sur deux niveaux : les rythmes de l'année et ceux de la semaine.

L'aménagement de l'année scolaire va donner lieu, dans les années 1980, à la grande bagarre des «zones» de vacances. Les études scientifiques sur le temps de récupération de la fatigue chez l'enfant ont établi que, pour être réparatrices, les vacances devaient durer deux semaines. L'année scolaire devrait donc s'organiser autour du schéma 7-2 : sept semaines de classes entrecoupées de deux semaines de vacances. Mais le respect de cette alternance est incompatible avec l'étalement des vacances en trois zones, imposé notamment par l'industrie du tourisme. En 1989, Lionel Jospin tente d'imposer un calendrier calé strictement sur le modèle 7-2. Deux ans plus tard, le premier ministre Michel Rocard annonce le retour à la logique des trois zones pour les vacances d'hiver et de printemps. Les vacances de Toussaint, quant à elles, vont être tantôt allongées (Jospin), puis raccourcies en 1994 (Bayrou), avant que Jack Lang les taille au format intermédiaire de dix jours, en 2002.

**La journée de classe en France reste la plus longue d'Europe**

Sur le deuxième niveau, celui de l'organisation du rythme hebdomadaire, la bataille n'a pas été moins vive et va se cristalliser autour de « la semaine de quatre jours ». Comme en 1969, la pression sociale est de plus en plus forte pour pousser les collectivités locales (depuis les lois de décentralisation, les écoles dépendent des municipalités) à supprimer l'école le samedi matin. Dès lors, deux options : ou bien reporter cette matinée sur le mercredi matin, ou bien opter pour la semaine de quatre jours.

La première option bute sur le refus (d'une part) d'une majorité de professeurs des écoles et (d'autre part) sur celui des clubs de loisir ou sportifs, ainsi que de l'Église. En 1990, les évêques français réunis à Lourdes réaffirment en effet leur volonté de voir la future réforme des rythmes scolaires « réserver pour le catéchisme l'équivalent d'une demi-journée comprise dans le temps scolaire ». L'Église se réfère à la loi Ferry de 1882, aux termes de laquelle les écoles « vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche », afin de permettre l'instruction religieuse. Reste donc l'hypothèse de la semaine de quatre jours.

Aujourd'hui, plus du quart des écoliers français n'ont cours ni le mercredi ni le samedi matin. Mais cette solution soulève la critique des pédagogues et les chronobiologistes. Ils voient dans la semaine de quatre jours un verrou contre tout allègement de la journée de classe, qui reste en France la plus longue d'Europe. En 2002, Paris et Lyon ont dû renoncer, faute de consensus, à un réaménagement des rythmes scolaires comme les nouvelles municipalités s'y étaient engagées. Depuis la suppression du samedi après-midi, en 1969, la France n'a pas vraiment réussi à démêler le noeud qui lie contradictoirement des intérêts économiques, familiaux, culturels et professionnels. Une chose est certaine : au cours du siècle, la durée de l'année scolaire n'a cessé de diminuer et la semaine de s'alléger. On comprend mieux pourquoi la durée moyenne des études, elle, tend à s'allonger. (1)

*Les Politiques scolaires mises en examen*, ESF éditeur, 2002, 208 p., 22,80 ?.

Bernard GORCE